

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
lundi 1 juillet 2019

10^{ème} Commission

N° CP-2019-7-10-3

Service instructeur

DSOL - Service insertion et stratégie

Service consulté

MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE D'INSERTION 2019 : SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES

Résumé : L'insertion des bénéficiaires du revenu de Solidarité active (rSa), et plus particulièrement leur accès à l'emploi, est une des priorités du Département. Cette dynamique repose sur de nombreux leviers qu'il convient de compléter et d'enrichir.

Afin de répondre aux besoins des territoires, notamment à MULHOUSE et COLMAR dans le cadre de l'appel à projets annuel pour l'accompagnement social, socioprofessionnel et vers l'emploi des bénéficiaires du rSa, il est proposé d'élargir les interventions de quelques structures ou de renforcer les actions déjà démarrées, validées lors des Commissions Permanentes du 18 janvier 2019 et du 5 avril 2019, pour un montant de 214 750 €.

Par ailleurs, les partenariats existants avec la Maison de l'Emploi et de la Formation MULHOUSE Sud Alsace (MEF MSA), formalisés par une convention en début d'année 2019 (Commission Permanente du 8 février 2019), sont renforcés par des subventions particulières, visant l'accès à l'emploi des bénéficiaires du rSa, sur le dispositif transfrontalier INTERREG et les clauses d'insertion pour un montant de 50 000 €.

Ce rapport porte également sur une nouvelle action d'insertion intitulée les « Ambassadeurs du bénévolat » dans le cadre du dispositif « rSa & bénévolat » pour un montant de 15 000 €.

Toutes ces actions s'inscrivent pleinement dans les objectifs de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi entre l'Etat et le Département.

Il est ainsi proposé de valider, par le présent rapport, un montant de dépenses complémentaires de 279 750 €, dans la limite des crédits d'insertion disponibles ainsi que les conventions et avenants afférents.

Le présent rapport s'articule autour de trois points : les suites de l'appel à projets pour la mise en œuvre de la politique départementale d'insertion, le renforcement du partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation MULHOUSE Sud Alsace et la mise en place, dans le cadre du dispositif rSa & Bénévolat, d'actions « ambassadeurs du bénévolat ».

I. Au titre de l'appel à projets annuel 2019 pour la politique départementale d'insertion
(ALEOS, VILLE DE MULHOUSE, CISEP, CIAREM, CONTACT PLUS, ELAN SPORTIF, REGIE DE BOURTZWILLER – Tableau détaillé en annexe)

a. Sur le plan social :

Compte tenu des problématiques que rencontrent les bénéficiaires du rSa (logement, santé, faible niveau de qualification, mobilité, etc.), il existe un fort besoin d'accompagnement social.

La reprise économique impacte prioritairement et favorablement les personnes les plus proches de l'emploi. Toutefois, les personnes les plus fragiles restent dans le dispositif rSa.

Aussi, afin de soutenir les moyens d'actions du Département en matière d'insertion sociale de ce public, il est proposé de renforcer les interventions de deux structures. La région mulhousienne fait particulièrement face à une insuffisance de places d'accompagnement social par des travailleurs sociaux pour les bénéficiaires du rSa. Cette situation pourrait avoir des conséquences sur la mise en œuvre de la convention de collaboration avec Pôle emploi pour l'accompagnement global (à la fois effectué par un travailleur social et par un conseiller de Pôle emploi) des bénéficiaires du rSa rencontrant des freins sociaux et professionnels, alors même que Pôle emploi dispose de possibilités de suivi.

ALEOS : il s'agit de soutenir l'association en finançant un poste de travailleur social à MULHOUSE sur une demi-année à hauteur de 29 500 € (par avenant à la convention initiale 2019, ci-joint), afin qu'elle puisse intervenir en renfort sur l'accompagnement de 53 bénéficiaires du rSa. Ces personnes sont orientées par les services du Département et en collaboration avec Pôle emploi, notamment au titre de l'accompagnement global.

ALEOS est partenaire de la politique d'insertion sociale des bénéficiaires du rSa depuis plusieurs années à COLMAR et intervient également auprès de ce public hébergé dans les résidences sociales qu'il gère dans le Sud-Alsace.

La VILLE DE MULHOUSE : il apparaît nécessaire de conforter ses moyens d'intervention en abondant à hauteur de 30 000 € (par avenant à la convention initiale 2019, ci-joint) la subvention allouée au cours du premier semestre 2019 à la Collectivité pour l'accompagnement de 645 bénéficiaires du rSa.

b. Pour l'insertion socioprofessionnelle :

Il est proposé de subventionner une action de mobilisation collective visant la dynamisation du parcours d'insertion et préparant à toute démarche active socioprofessionnelle. Elle est portée par le **CIAREM**, « Job training » en faveur de 80 bénéficiaires du rSa, pour un montant de 49 290 € (avenant à la convention initiale 2019, ci-joint).

c. Pour l'accès à l'emploi :

Deux actions courtes et réactives de préparation intensive préalable à l'embauche sont proposées, dans l'objectif de renforcer les capacités de 162 bénéficiaires du rSa en suivi professionnel, à accéder directement et rapidement à l'emploi.

Les porteurs de ces projets sont d'une part **CONTACT PLUS**, « Job air line » pour un montant de 31 565 € et le **CISEP**, « Un tremplin vers l'emploi » pour un montant de 14 645 € (par avenants aux conventions initiales 2019, ci-joints).

De manière innovante et expérimentale, une troisième action associe insertion par le sport et coaching professionnel dans l'objectif principal d'un retour à l'emploi. Elle est initiée par l'association **ELAN SPORTIF** et le cabinet de recrutement **OPTIMAL RH** en sous-traitance – dans un partenariat de type public/privé.

Ce projet intitulé « Un élan vers l'emploi » conjugue remobilisation par le sport et tutorat professionnel, comprenant des immersions en entreprises.

Il est proposé de soutenir la mise en œuvre de cette action pour 15 bénéficiaires du rSa, à titre expérimental, cette année uniquement sur le bassin mulhousien pour un montant de 47 250 € (convention ci-jointe). Il est attendu un taux de placement de ces bénéficiaires du rSa à l'emploi de 100 % à l'issue de l'action.

d. Au titre du soutien à l'encadrement et à l'activité des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) :

L'association REGIE DE BOURTZWILLER, après avoir renouvelé significativement les membres de son bureau et recruté un nouveau directeur et une directrice technique et ressources humaines, a bénéficié d'un prolongement de son conventionnement par la Préfecture en tant qu'Entreprise d'Insertion. Dans ce contexte, l'association a différé la réponse à l'appel à projets.

Ses activités d'insertion portent sur les secteurs des espaces verts et du nettoyage favorisant l'emploi des personnes – dont des bénéficiaires du rSa - renouant avec le monde professionnel.

La proposition de subvention du Département constitue un soutien à l'encadrement et à l'activité de la SIAE, d'un montant de 12 500 € pour le second semestre 2019 (convention ci-jointe).

II. Renforcement du partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation MULHOUSE Sud Alsace (MSA) - Tableau détaillé en annexe

Dans le cadre du développement de deux opérations particulières, le dispositif transfrontalier INTERREG dans le Rhin Supérieur et la mise en œuvre de la clause sociale sur le territoire du Haut-Rhin, il est proposé de soutenir financièrement la MEF MSA par une convention ad'hoc qui vient conforter le fructueux partenariat entre les deux institutions.

a. INTERREG Rhin Supérieur

La MEF MSA s'engage dans un projet INTERREG Rhin Supérieur de septembre 2019 à 2022 afin de faire bénéficier au territoire du Sud Alsace de 500 000 € de FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).

L'objectif de ce projet est de promouvoir l'emploi transfrontalier à travers des actions innovantes en cours de gestation. Aussi, les techniciens du Département (DEAA et DEFI) participent, d'ores et déjà, au comité de pilotage d'élaboration de la démarche aux côtés notamment de MULHOUSE Alsace Agglomération (M2A), de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Alsace Eurométropole et de l'Arbeitsagentur (agence pour l'emploi allemande).

Afin de renforcer à l'avenir l'emploi des bénéficiaires du rSa, particulièrement des « seniors », grâce à ce programme européen, il est proposé que le Département co-finance, à hauteur de 40 000 € en 2019, la MEF MSA pour – à ce stade – travailler au montage, à l'élaboration et à la préparation de la mise en œuvre de ce projet INTERREG Rhin Supérieur. L'objectif visé à terme est de concerner par ce biais 30 % de bénéficiaires du rSa.

b. Clause sociale dans les marchés publics

Le Département promeut l'utilisation de la clause sociale dans les marchés publics en vue de permettre à des personnes éloignées de l'emploi, dont les allocataires du rSa, de bénéficier d'actions d'insertion (contrats de travail, formation, ...).

Pour ce faire, le Département s'appuie sur la MEF MSA afin de mettre en œuvre la clause sociale rattachée à ses achats et de définir des volumes et des répartitions d'heures d'insertion à réaliser par les entreprises attributaires.

A ce titre, il est proposé que le Département soutient la MEF MSA à hauteur de 10 000 € en 2019.

III. Mise en place d'un réseau d'Ambassadeurs du bénévolat

Le dispositif rSa & Bénévolat, développé avec succès en 2017 et consolidé en 2018, est un des axes innovants de la politique départementale en matière d'insertion sociale et professionnelle.

Ainsi, on compte au 31 mars 2019 :

- 1 466 missions de bénévolat, riches et diversifiées (sport, aide à la personne, loisir, périscolaire, culture, environnement, ...), proposées par 150 structures depositaires d'offres ;

- 1 145 Contrats d'Engagements Réciproques (CER) avec bénévolat, signés par les bénéficiaires du rSa, marquant un engagement fort de leur part.

Afin de poursuivre et d'amplifier la dynamique de promotion du bénévolat et sa mise en œuvre très concrètement auprès du plus grand nombre, il est proposé aujourd'hui de déployer trois postes d'ambassadeurs du bénévolat avec pour objectifs :

- d'aider les bénéficiaires du rSa au choix des missions et/ou des structures répondant le mieux à leurs attentes, projets et profils ;
- de promouvoir et faciliter l'appropriation des outils à disposition : numéro vert, plate-forme rSa & Bénévolat et documents afférents ;
- de contribuer à lever les freins qu'ils rencontrent, optimiser le démarrage en mission et valoriser les apports du bénévolat dans leurs parcours d'insertion ;
- d'améliorer l'adéquation entre le contenu des missions et les besoins des bénévoles ;
- d'augmenter le nombre de bénévoles en mission ;
- de faire remonter au Département des éléments de suivi des bénéficiaires du rSa participant à des missions de bénévolat.

Dans l'esprit du concept de pairs aidants, les ambassadeurs sont des bénéficiaires du rSa recrutés en contrat aidé et en poste dans trois structures accompagnant des allocataires du rSa. Dans le cadre de ce projet, elles assurent l'encadrement hiérarchique et technique, l'adaptation au poste sur le dispositif rSa et la posture de pairs aidants (relation d'aide, développement du pouvoir d'agir, organisation de formations idoines).

La coordination et l'animation du réseau des ambassadeurs sont réalisées par le chef de projet bénévolat du Département.

Il est ainsi proposé de financer 3 structures qui se positionnent pour porter cette action expérimentale sur le dernier semestre 2019, CONTACT PLUS, le CIAREM et le CISEP, et pour ce faire, d'approuver le versement d'une subvention de 5 000 € par association pour un total de 15 000 €, ainsi que les conventions afférentes ci-jointes.

La 10^{ème} commission a émis un avis favorable lors de la séance du 7 juin 2019.

En conclusion, il est proposé au titre de l'année 2019 et dans le cadre de la politique départementale d'insertion, d'attractivité et d'emploi :

- d'accorder à l'association CIAREM, une subvention complémentaire pour l'accompagnement socioprofessionnel « Job training », d'un montant de 49 290 €,
- d'approuver et de m'autoriser à signer avec le CIAREM, l'avenant n°2 à la convention, joint en annexe,
- d'accorder à l'association CONTACT PLUS, une subvention complémentaire pour une action Demain à l'emploi « Job air line », d'un montant de 31 565 €,

- d'approuver et de m'autoriser à signer avec CONTACT PLUS, l'avenant n°2 à la convention, joint en annexe,
- d'accorder à l'association CISEP, une subvention complémentaire pour une action Demain à l'emploi « Un tremplin vers l'emploi », d'un montant de 14 645 €,
- d'approuver et de m'autoriser à signer avec le CISEP, l'avenant à la convention, joint en annexe,
- d'accorder à l'association ALEOS une subvention complémentaire pour l'accompagnement social des bénéficiaires du rSa hors résidences sociales, d'un montant de 29 500 €,
- d'approuver et de m'autoriser à signer avec ALEOS, l'avenant à la convention, joint en annexe,

La dépense correspondante d'un montant de 125 000 € est à prélever sur le programme H812 - imputation 017-564-6574-3048-501.

- d'accorder à la Ville de MULHOUSE une subvention complémentaire pour l'accompagnement social des bénéficiaires du rSa, d'un montant de 30 000 €,
- d'approuver et de m'autoriser à signer avec la Ville de MULHOUSE, l'avenant à la convention, joint en annexe,

La dépense correspondante d'un montant de 30 000 € est à prélever sur le programme H812 - imputation 017- 564- 65734-3048-501.

- d'accorder à la Maison de l'Emploi et de la Formation MULHOUSE Sud Alsace, une subvention pour le dispositif transfrontalier INTERREG dans le Rhin Supérieur, d'un montant de 40 000 €, et une subvention pour le Soutien à la promotion de la clause sociale dans les marchés publics, d'un montant de 10 000 €,
- d'approuver et de m'autoriser à signer avec la Maison de l'Emploi et de la Formation MULHOUSE Sud Alsace, la convention jointe en annexe,
- d'accorder à l'association ELAN SPORTIF, une subvention pour une action Demain à l'emploi « Un Elan vers l'emploi », d'un montant de 47 250 €,
- d'approuver et de m'autoriser à signer avec ELAN SPORTIF, la convention jointe en annexe,
- d'accorder à l'association REGIE DE BOURTZWILLER, une subvention pour le soutien à l'encadrement et à l'activité en entreprise d'insertion, d'un montant de 12 500 €,
- d'approuver et de m'autoriser à signer avec la REGIE DE BOURTZWILLER, la convention jointe en annexe,

La dépense correspondante d'un montant de 109 750 € est à prélever sur le programme H712 - imputation 65-58-6574-3047-501.

- d'accorder à l'association CIAREM, une subvention pour une action d'Ambassadeur du bénévolat, d'un montant de 5 000 €,
- d'approuver et de m'autoriser à signer avec le CIAREM, la convention jointe en annexe,
- d'accorder à l'association CONTACT PLUS, une subvention pour une action d'Ambassadeur du bénévolat, d'un montant de 5 000 €,
- d'approuver et de m'autoriser à signer avec CONTACT PLUS, la convention jointe en annexe,
- d'accorder à l'association CISEP, une subvention pour une action d'Ambassadeur du bénévolat, d'un montant de 5 000 €,
- d'approuver et de m'autoriser à signer avec le CISEP, la convention jointe en annexe,

La dépense correspondante d'un montant de 15 000 € est à prélever sur le programme H612 - imputation 017-561-6574-3046-501.

- de prendre acte des co-financements prévisionnels des autres collectivités territoriales, selon la liste jointe en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT